

Le lundi 2 septembre : on a déjà travaillé !

Le ministère a décidé de nous faire rattraper la journée du 2 septembre pour se conformer à ce qui est écrit dans la loi de refondation de l'Ecole : les élèves doivent bénéficier d'une année scolaire de 36 semaines pleines. Seul problème : le 2 septembre nous étions déjà dans nos établissements pour la pré-rentree.

Cette décision sème un désordre incommensurable et sera appliquée de manière très inégale. Il y a en effet des établissements où les cours ont déjà lieu normalement le mercredi après-midi, les élèves ont des activités peri ou extra-scolaires ces jours-là, et la vie de famille implique, pour les professeurs comme pour les élèves, des contraintes fortes sur les mercredi. Le SNES est intervenu à tous les niveaux de l'administration pour faire valoir ces arguments. Néanmoins, l'Institution s'entête.

Les signataires de cette pétition revendiquent donc que ces heures de rattrapage, si elles sont effectuées, soient rémunérées en HSE ou tiennent lieu de journée de solidarité.

[illegible]